

Bibliothèque numérique

medic@

**Ballière Delaisement, G.H. de. Eloge
de Monsieur Le Cat**

*Rouen, Imp. de Laurent Dumesnil, 1769.
Cote : 90945*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x15x04>

4

ÉLOGE
DE MONSIEUR
LE CAT,

*Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en
chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Membre des
Académies de Londres, Madrid, Lyon, &c.
& Secrétaire perpétuel de celle de Rouen.*

Par M. BALLIERE DELAISMENT, de l'Académie
des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

Lu à la Séance publique le 2 Août 1769.

Quæferat Studio nomen memorabile. Ovid.



A R O U E N,

De l'Imp. de LAURENT DUMESNIL, rue de l'Écureuil.

Et se vend

Chez LE BOUCHER, fils, Libraire, rue Ganterie.

M. DCC. LXIX.





É L O G E

DE MONSIEUR

L E C A T.

NOTRE les divers motifs qui déterminent le cœur humain & qui enfantent les grandes actions, deux des plus puissans sont l'amour de la Gloire & l'amour de l'Humanité: par le premier l'homme placé au centre d'une sphere qu'il brûle de remplir & d'étendre, rapporte tout à soi, multiplie son existence & veut se devoir à lui-même l'immortalité à laquelle il aspire; par le second le premier s'enoblit, la dignité des principes, la générosité des desirs excitent l'enthousiasme du genre-humain qui applaudit à son Bienfaiteur, & qui légitimant dans les Hommes illustres la part qu'ils

A 2

ont eu à leur célébrité , se plaît à leur payer un double tribut d'admiration & de reconnoissance.

Ces deux passions réunies , l'amour de la Gloire , & l'amour de l'Humanité constituerent le caractère principal de CLAUDE-NICOLAS LE CAT , Ecuyer , Docteur en Médecine , Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen , Lithotomiste pensionnaire de la même Ville , Professeur , Démonstrateur Royal en Anatomie & Chirurgie , Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris , Doyen des Associés régnicoles de celles de Chirurgie de Paris ; des Académies Royales de Londres , Madrid , Porto , Berlin , Lyon ; des Académies Impériales des Curieux de la Nature & de Saint Pétersbourg , de l'Institut de Bologne , Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences , Belles-Lettres & Arts de Rouen.

Il naquit à Blérancourt en Picardie le 6 Septembre 1700 de Claude le Cat , Chirurgien lettré , & de N. Méresse , fille de Simon Méresse , Chirurgien établi aussi à Blérancourt. Cet Aieul

& le Bifaïeul maternel de M. le Cat ,
auffi Chirurgien , étoient éleves de
l'Hôtel-Dieu de Paris , leur réputation
ne fut pas bornée par les limites de
leur Province ; ce Bifaïeul , selon une
tradition de la famille , fut apellé à la
Cour pour la Reine Marie-Anne d'Au-
triche.

Si l'habitude & le long exercice font
les feuls moyens qui puiffent mener à
la perfection dans tous les Arts , les le-
çons & les exemples des Hommes habi-
les font bien capables auffi de fécon-
der le germe des talens. M. le Cat
puiſoit dans le fein de fa famille des
préceptes & des modeles , & c'est fans
doute en partie à la conſtance avec la-
quelle ſes Ancêtres ont perſévéré dans
une profeſſion honorable qui les rendoit
à la fois illuſtres & utiles , que l'on
doit attribuer cette ardeur infatigable
pour le progrès de l'Anatomie , cette
habitude du travail , cette paſſion pour
l'étude aidées d'une facilité prodigieu-
ſe , qui lui ont rendu familières toutes
les parties de la Phyſique , & qui en
ont fait un des premiers Hommes de
ſon ſiècle.

Ses Parens l'avoient destiné à l'état Ecclésiastique , dont il porta l'habit pendant dix ans ; mais le recueillement perpétuel que le saint Ministère exige , la réserve austère qu'il faut employer dans la distribution des vérités sacrées dont la moindre altération est un crime , s'accordoient mal avec un génie inventif qui faisoit rapidement tout ce que la Nature , les Sciences , les Arts présentoient de piquant , de neuf , de curieux. Une découverte nouvelle étoit l'aliment de son ame , il goûtoit le plaisir de créer , les découvertes des autres excitoient son ardeur , il répétoit les expériences nouvelles , & se les approprioit en quelque sorte par les perfections qu'il y ajoutoit sur le champ.

Cette disposition d'esprit le déterminna à préférer l'état de la Médecine. On sait que c'est celui qui facilite le plus l'étude de la nature , qui favorise le plus le goût de l'histoire naturelle. Nos aïeux ne donnoient pas à leurs Médecins d'autre nom que celui de Physiciens ; nos voisins le leur donnent encore , & les meilleurs ouvrages sur tous les Arts sont dûs presque tous à

des Docteurs de cette Faculté.

Par une suite de ce même caractère, M. le Cat choisit entre les diverses parties de la Médecine, celle qui convenoit le plus à son activité, celle qui offre le plus de phénomènes singuliers, celle qui exige une action continuelle, la Chirurgie, l'Anatomie.

Sans sortir de chez lui, il put satisfaire son inclination. Son Pere, élève de M. Maréchal premier Chirurgien du Roi, lui apprit les élémens de son Art, & à la douceur de l'instruction paternelle joignoit l'avantage d'enrichir un successeur de trésors & de connoissances héréditaires. Des observations & des mémoires anatomiques envoyés par le Pere, & lus par le Fils à l'Académie de Rouen, prouvent le mérite de l'Instituteur, & le fruit que le Disciple pouvoit retirer de ses leçons. Il alla ensuite à Paris chercher de nouvelles occasions de s'instruire & de se perfectionner. Le premier Maître qu'il y suivit fut M. Winslou, qui faisoit alors un Cours public d'Anatomie aux Ecoles de Médecine. Une ancienne amitié soutenue ou occasion-

née par l'alliance quoiqu'un peu éloignée, attacha M. le Cat à la famille de M. Guérin, & ensuite à M. Morand qui venoit d'être son Gendre. Il cultiva ces deux Hommes illustres. Dans le même-tems il fréquentoit assidument l'Hôtel-Dieu qui avoit pour Chirurgien en chef M. Boudou, & la Maison de la Charité gouvernée par M. le Dran, ce qui ne l'empêchoit pas de faire en même-tems ses Cours de Médecine aux Ecoles de cette Faculté, & un Cours de Mathématiques au College Mazarin.

Il fut en 1728 Chirurgien de M. de Treffan, Archevêque de Rouen, ses Cours ne souffrirent point d'interruption, & la survivance de la place de Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen ayant été proposée au concours en 1731, fut adjugée à M. le Cat, qui s'étoit déjà fait connoître avantageusement par plusieurs ouvrages, entr'autres par une Dissertation sur le Balancement des Arcs-boutans de l'Eglise de saint Nicaise de Rheims, & par une Lettre sur l'Aurore boréale de 1725.

Aussi-tôt que l'Académie Royale de Chirurgie de Paris eut proposé des Sujets de Prix, M. le Cat se mit sur les rangs & obtint le premier accessit en 1733 ; ce n'étoit-là que le prélude de ses triomphes. La gloire d'avoir approché du Prix, altérée à ses yeux par le dépit qu'il ressentoit de n'avoir fait qu'en approcher, irrita son émulation, & il remporta les prix de toutes les années suivantes jusqu'en 1738. Il avoit pris cette année-là le mot *Usquequo* pour devise de son Mémoire ; il s'agissoit de déterminer le caractère distinctif des plaies faites par armes à feu, & le traitement qui leur convient. Ce Sujet avoit déjà été proposé pour le prix de 1736. M. le Cat annonçoit par sa Devise, qu'il avoit déjà concouru une fois pour cet objet, qu'il s'étoit donné de nouveaux soins pour mériter le prix double ; & il manifestoit son impatience sur le délai de la proclamation d'un Vainqueur. L'Académie interprétant de son côté une si noble persévérance, se crut obligée de lui faire la question *Usquequo*. Jusqu'à quand M. le Cat gagnera-t-il les Prix

qu'elle propose ? & le pria de ne plus entrer en lice.

Il étoit permis sans doute après avoir approché d'une Couronne , & avoir enlevé toutes les autres successivement d'ambitionner une place parmi les Juges qui les distribuent. Cette place sollicitée par des succès éclatans , enlevée , pour ainsi dire , par le droit des victoires multipliées , fut plutôt offerte à M. le Cat qu'elle ne lui fut accordée par l'Académie Royale de Chirurgie qui se hâta de se l'associer. Elle consentit avec sagesse à se priver des chefs-d'œuvres dont elle auroit eu un revenu annuel assuré , pour ne pas décourager ceux que la certitude d'avoir un Concurrent si redoutable & si aguerri auroit empêché d'entrer dans la carrière. En effet , les Prix Académiques semblent être proposés aux talens naissans ou nouvellement formés plutôt qu'aux talens supérieurs. Le but des Prix est d'exciter l'émulation , de féconder les semences heureuses , d'arroser les nouveaux rejettons ; & si toute notre admiration se portoit sur les Hommes célèbres , si les regards pu-

blics n'échauffoient pas le germe précieux des jeunes Auteurs , l'espérance de la moisson prochaine s'évanouiroit , & l'empressement de jouir de nos richesses nous priveroit de l'avantage de les perpétuer.

Après l'invitation faite solennellement à M. le Cat de ne plus entrer en lice & de se reposer sur ses lauriers , on le voit encore reparoître dans la même carrière l'année suivante ceint d'une nouvelle Couronne ; mais il faut remarquer qu'il n'étoit pas pour cela moins fidele au glorieux engagement qu'on lui avoit imposé. Il avoit travaillé l'année précédente pour le prix qui fut remis , ce n'étoit pas une nouvelle conquête dont sa générosité dût s'abstenir , c'étoit une ancienne possession dont il vouloit conserver & constater la propriété ; c'étoit un Laurier qu'il avoit laissé en arriere & qu'il reprenoit en repassant. Il lui sembloit qu'il auroit manqué quelque chose à sa Gloire , si un seul des Sujets proposés avant son repos ne lui avoit pas mérité une Palme. Il s'étoit d'abord contenté de la satisfaction intérieure

que lui donnoit sa nouvelle victoire , quoiqu'ignorée , car l'Académie ne fut que par la suite quel Athlete elle avoit couronné , il avoit gardé l'anonyme , mais l'amour de la Gloire , ainsi que le feu , peut-il long-temps se contraindre.

M. le Cat si authentiquement déclaré supérieur à tous ses rivaux dans la Chirurgie qu'il avoit choisie pour l'objet principal de son étude , se livra désormais à toutes les parties de la Physique , entreprit une conquête littéraire universelle , travailla pour toutes les Académies célèbres de l'Europe , & soit par des Mémoires qu'il leur adressoit en son nom , soit en remportant les Prix sur les Sujets qu'elles avoient proposé , il devint Citoyen de toutes les Académies ; c'est ainsi qu'il fut associé à celles de Londres , de Madrid , de Berlin , de Bologne , de Saint Pétersbourg , &c. & Correspondant de celle des Sciences de Paris , le seul titre que puissent y avoir les François qui n'habitent pas la Capitale. Il étoit si connu par cet usage de remporter des Prix , que l'Académie des Curieux de la Nature qui a coutume

de donner un nom de guerre à ses Associés le caractérisa par celui de *Pleistonicus*, littéralement *l'homme aux fréquentes victoires*.

Les Sujets proposés par les Académies acquéroient entre ses mains cette heureuse fécondité qui étoit un de ses caractères distinctifs; les objets de dissertations produisoient des volumes, la matière s'étendoit sous la main de l'Ouvrier. C'est ainsi que la Question proposée par l'Académie de Berlin, sur la nature du fluide des Nerfs & sur son usage pour le mouvement des muscles est approfondie par M. le Cat, de manière à ne laisser rien desirer. Nous nous contenterons de donner une idée sommaire de son système, qu'il n'est pas ici question d'adopter ni de soutenir, & nous emprunterons autant qu'il sera possible ses propres termes.

M. le Cat prouve d'abord dans son Mémoire que le mouvement des muscles & des parties musculaires dépend principalement de la liaison qui existe entre le cerveau & les muscles par le moyen des Nerfs, comme l'avoit simplement énoncé l'Académie, pour laisser aux

Auteurs les preuves à fournir. Il fait voir ensuite que la communication entre le cerveau & les muscles par l'entremise des nerfs , s'exécute au moyen d'une matiere fluide.

Mais si l'existence de ce fluide est évidente , sa nature & ses propriétés sont très-obscurés.

Il est l'organe du mouvement & du sentiment. Dans toute l'économie animale , lui seul est lié réciproquement avec l'ame. Il lui obéit avec plus de promptitude que l'éclair. Le cerveau est son filtre & son réservoir. Les matériaux de ce fluide précieux y sont portés par les arteres carotides & vertébrales.

Mais quelle partie de nos liqueurs fournit au cerveau cette substance merveilleuse. Ce n'est ni la partie rouge du sang , puisque les vaisseaux sécrétoires ont la blancheur de la neige ; ni sa partie sereuse & aquatique , car l'eau n'ayant pas d'action pourroit-elle produire d'aussi grands effets ; ce ne sont point les liqueurs huileuses & sulphureuses contenues dans les arteres , les huiles sont trop ennemies de nos nerfs ; ce n'est point l'air contenu dans nos li-

queurs , l'expérience prouve qu'il ne passe point par les pores de nos membranes ; la matiere du feu , la matiere électrique est trop grossiere pour avoir les qualités sublimes que nous reconnoissons dans le fluide nerveux ; ce pourroit être enfin la lumiere ; mais il est démontré que lorsqu'elle porte dans nos yeux l'image des objets , la portion de cette image qui tombe sur la partie moëlleuse du nerf optique ne l'affecte point , n'est point vue ; en un mot , il n'y a nulle proportion , entre la matiere de la lumiere , & le fluide des nerfs.

Quel est donc ce fluide plus subtil qu'aucun de ceux qui affectent nos sens , ce fluide si délié que la lumiere n'est qu'une matiere grossiere auprès de lui ? C'est dans la chaîne immense de tous les êtres qu'il faut le chercher. Il est , comme nous l'avons dit , l'organe du mouvement & du sentiment , c'est une substance médiatrice entre l'ame & le corps.

Cette substance insinuée dans les corps anime toute la nature , nul être ne peut se passer de ce fluide , tous le puisent , tous le respirent à leur maniere ; mais cet être que M. le Cat appelle l'associé

de notre ame , lequel est doué d'une subtilité supérieure à toutes les matieres ordinaires doit être attaché à ces matieres communes pour y exercer son action , & pour exécuter les ordres de l'ame. Cette substance médiatrice prise nécessairement dans la famille des liqueurs , est déjà connue sous le nom de limphe nerveale ou suc nerveux.

M. le Cat démontre son existence dans les trois regnes. Dans le minéral , c'est cette liqueur glutineuse qui assemble les pierres , les marbres ; qui passant avec les eaux des pluies à travers les carrieres les plus épaisses produit les stalactites , les crystaux , les pierres précieuses selon les degrés de pureté que procurent ces filtrations , & selon les divers alliages d'une terre extrêmement fine , & de la teinture des métaux que ce gluten charie avec soi.

Parmi les végétaux , ceux même dont les filieres sont les plus imperceptibles laissent passer librement ce suc gommeux , cette partie glutineuse , la même que le suc nerveux connu dans le regne animal.

Notre Physicien rapporte quantité d'expériences ,

d'expériences , dont la plupart sont faites par lui-même , qui prouvent l'existence de ce suc nerveux , & qui en démontrent la nécessité.

Le fluide des nerfs est l'aliment ou le suc nourricier de toute la machine , ou du moins des principales parties de la machine , mais l'esprit animal a des fonctions supérieures à celles d'être le nourricier de ces organes. Ainsi le fluide des nerfs est double ; il est composé de la lymphe nerveale & du fluide animal , & sa nature mucilagineuse lui donne la double propriété du fluide nourricier & vital. L'ame unie à ces deux principes exerce une puissance motrice sur le reste de la machine : enfin les esprits animaux affectent notre ame par leurs mouvemens & deviennent les instrumens de nos sensations.

Le Muscle est dans son Origine une partie toute nerveuse. Il a trois états , le relâchement extrême , le relâchement moyen & la contraction. Ces divers états sont produits par un fluide qui remplit & dilate les fibres musculaires ou leurs interstices. Tout ce qu'il y a dans l'économie animale de parties nerveuses ou

B

de parties fournies de nerfs , comme les muscles , est pénétré & imbu de ce fluide ; & la réunion de ces trois puissances , lympe nerveale , fluide animal , ame , exécute toutes les opérations , tant volontaires qu'involontaires.

Ce Mémoire , couronné à l'Académie de Berlin , donna lieu à une querelle savante des plus vives entre M. le Cat & M. Haller , sur la distinction des parties irritables ou non irritables , sensibles ou non sensibles. M. Haller distingue l'irritabilité & la sensibilité ; M. le Cat regarde l'irritabilité comme une suite & comme une preuve du sentiment , l'un regarde comme sensibles des parties qui sont absolument privées de sentiment selon l'autre.

Ce qui rend la question plus difficile encore à décider , c'est que les mêmes expériences peuvent être au profit de l'un & de l'autre systême , parce qu'il y a des sensibilités , ou des insensibilités accidentelles & passageres , & aussi parce qu'il existe quelquefois de la sensibilité sans qu'on en obtienne le témoignage. On fait que des Cataleptiques qui ne donnoient aucun signe de

sentiment pendant leur accès , ont assuré ensuite qu'on les avoit beaucoup fait souffrir , qu'ils avoient entendu tout ce qui se passoit autour d'eux , mais qu'ils n'avoient pu donner aucune démonstration extérieure de leur sensibilité.

M. le Cat connoissoit le mérite du grand homme dont il combattoit les sentimens , & persuadé que la diversité des opinions ne doit pas influer sur l'estime & l'amitié , il envoya son Traité à M. Haller , qui de son côté fit passer à M. le Cat les siens & ceux de ses Elèves qui défendoient la These opposée. » J'ai lu tous ces Ouvrages , » dit M. le Cat , & ceux de quelques » autres Observateurs , j'ai répété & » fait répéter les expériences par mes » Elèves les plus capables ; j'ai faisi » avec empressement toutes les occasions d'en faire sur les blessés que » mon Hôpital a pu me fournir depuis » 1753 ; j'ai intéressé dans les mêmes » observations tous mes Correspondans de France , d'Allemagne , d'Italie , d'Angleterre , &c. « Voilà le procès autant instruit qu'il peut l'être.

B 2

Mais qui osera le juger ? L'autorité de chacun des Défenseurs est d'un poids immense pour le parti qu'il protège. Le nombre est bien petit de ceux qui peuvent être Juges d'un tel combat. Que le nombre même est petit de ceux qui pourroient en être spectateurs !

M. le Cat avoit traité avec d'autant plus d'ardeur la Question proposée par l'Académie de Berlin , sur le mouvement musculaire , que cette Question lui donnoit lieu de faire valoir son opinion favorite , son système si bien détaillé dans sa *Physiologie*.

Nous parlons ici d'un Ouvrage qui a pour objet l'homme lui-même , & tout l'univers relativement à l'homme. La Physiologie traite de la structure de l'homme & de son mécanisme. Tout ce qu'il y a de matériel dans l'homme compose une machine , & cette machine est composée de solides , de liqueurs & de fluides.

Quelque division que l'on ait pu faire des solides , il a toujours fallu s'arrêter à des fibres creuses , & l'on a été obligé d'imaginer que ces fibres creuses doivent être composées de fibres sans cavité ,

Et ses élémens sont ce qu'on appelle fibre simple. Un plan de fibres simples, unies parallèlement & roulé en cylindre, forme un canal, & c'est ce canal qu'on appelle la fibre organique. Une corde faite de plusieurs fibres organiques s'appelle fibre musculaire, & de ces deux sortes de fibres, organique & musculaire, sont faites les membranes, les vaisseaux, les chairs, & généralement tout le tissu des solides.

Le ton naturel des parties solides, leur ressort, leur contraction, leur relâchement sont des suites nécessaires de l'action que les liqueurs exercent sur les parties solides; mais ce sont les fluides premiers mobiles & conservateurs des deux autres puissances qui donnent à tout le mouvement & la vie.

Il existe un fluide moteur universel, le principe général du mouvement, l'ame de la nature; mais il existe aussi une autre substance sensitive & motrice qui est le principe du mécanisme animal, c'est ce que M. le Cat appelle fluide animal; c'est un fluide inaltérable, & qui communique aux parties qu'il pénètre son incorruptibilité.

C'est par la respiration que cet esprit universel est introduit chez les animaux. L'air est trop grossier pour passer dans nos liqueurs ; mais sa fraîcheur condense le sang dont les globules sont propres à s'imbiber de ce fluide. Le sang ne l'a pas plutôt reçu que le cœur le pousse par l'aorte à toutes les parties , & principalement au cerveau. C'est-là que ce fluide trouvant un filtre d'une finesse proportionnée à sa nature , passe dans ce viscere dépouillé de son alliage le plus grossier qu'il laisse dans le sang , & c'est l'assemblage pur de cette substance sublime qui forme le fluide animal , l'ame des bêtes. Nos liqueurs ont toujours besoin de la présence de ce fluide vital , elles sont sans lui incapables d'aucunes fonctions.

Les organes par lesquels nos liqueurs reçoivent cette précieuse influence , & par lesquels le fluide animal tire des alliages des liqueurs sont les Glandes ; leur principal usage n'est pas , comme on l'a cru , de filtrer les liqueurs , mais plutôt , suivant M. le Cat , de porter des esprits dans les liqueurs filtrées. Le Cerveau est vraiment la mere-glande , puis-

qu'il est le filtre général des esprits.

Un second usage des glandes est de donner au fluide animal une préparation nouvelle & un alliage qui le rend propre à recevoir les sensations dans les mammelons nerveux de la peau organes du sentiment. Car quoique le fluide animal soit le premier principe de la vie, cependant il ne peut produire immédiatement aucune des fonctions matérielles.

Du consentement unanime des Physiciens, les nerfs sont le principe du mouvement & du sentiment. Leurs parois seules sont l'organe du sentiment, il reste donc pour leurs cavités d'être l'organe du mouvement.

Le fluide subtil qui coule dans les filières des parois qui composent le nerf est appelé par M. le Cat fluide sensitif, le fluide moins subtil qui coule dans la cavité du nerf c'est le fluide moteur; & n'est-il pas naturel, ajoute-t-il, qu'un fluide qui a la faculté de sentir, soit supérieur à celui qui n'a que la vertu de se mouvoir.

L'un & l'autre a pour source commune le fluide animal contenu dans le cerveau. Ce fluide filtré par les filières de

la dure-mere & de la pie-mere , acquiert les qualités du fluide sensitif. Les ganglions répandus par tout le système nerveux , ajoutent de leur côté au fluide nerveux des propriétés qui le rendent convenable aux différentes sensations. Car indépendamment de la structure des nerfs , particuliere à chaque organe des sensations , je suis persuadé , dit notre Physicien , que le fluide animal qui reçoit chaque sensation a des caractères différens ; que le fluide nerveux affecté par la lumiere est différent du fluide nerveux affecté par les saveurs ou par l'atouchement d'un corps solide , & ainsi des autres sensations.

Les ganglions qui sont les substituts du cerveau , ont à leur tour des substituts qui sont les glandes , dont l'emploi est de former des alliages d'un ordre inférieur moins subtil , des alliages palpables , tels que la salive formée dans les glandes de la langue.

Dans ces principes M. le Cat trouve l'explication des fonctions de nos organes , de nos liqueurs sécrétaires , & de leurs maladies. Il explique aussi toutes nos sensations & nos passions. Le fluide

animal change de caractère à chaque passion, & il en porte l'impression dans les autres fluides. L'animal qui donne la rage communique ses inclinations, & l'on a souvent vu des enragés aboyer comme les chiens dont ils avoient reçu cette maladie.

Le mécanisme de la joie & de la douleur, les caractères de la colère, les démonstrations de la pudeur sont l'effet de la circulation plus ou moins libre de ce fluide moteur. Le resserrement communiqué à toutes les parois nerveuses en intercepte le cours. C'est ainsi que les grandes émotions subites de l'ame & des organes du sentiment ont quelquefois causé la mort & produisent toujours des révolutions considérables dans la machine. Une joie extrême, continue M. le Cat, produira les mêmes convulsions, parce qu'elle sortira des bornes de cet ébranlement léger qui fait l'essence du vrai plaisir.

Jusqu'ici toutes ces qualités nous sont communes avec les animaux. L'homme a, par sa seule qualité d'animal, les sensations, les passions, la mémoire, l'imagination, &c. au même degré que

les animaux ont toutes ces facultés , ainsi on peut les comparer ensemble jusques-là , & expliquer leurs fonctions en commun. Ici M. le Cat s'arrête. Sa piété religieuse respecte le voile sacré qui sépare les objets que la sagesse Divine a abandonnés à nos recherches d'avec ceux qui sont inaccessibles à notre raison. Il s'interdit tout examen ; il s'en tient au silence & a l'admiration sur ce pouvoir qu'a notre ame de se donner à elle-même les mouvemens qui produisent les sensations & les passions , & de revêtir à son gré le fluide animal des caracteres que demandent toutes ses facultés. Cette sublimité de pensées & de réflexions qui distinguent l'homme ne nous regarde point , dit-il en terminant le Chapitre des fonctions du fluide animal. Nous la laissons aux Métaphysiciens , le genre animal est notre seul objet , & nous ne voulons pas compromettre dans des discussions Physiques une substance sur laquelle la Physique doit garder un silence respectueux.

Ce silence qu'il s'impose ici n'étoit rien moins que de l'indifférence sur un objet aussi important , & il nous a laissé

des preuves positives de ses sentimens dans un Mémoire lu à cette Académie en 1760, & qui a pour titre: Réflexions philosophiques sur la nature de l'Âme, tendantes à établir son immatèrialité & son immortalité.

La Physiologie de M. le Cat, dont nous venons de donner une idée succincte, & qui méritoit un extrait beaucoup plus étendu, capable d'en faire sentir le mérite & les beautés, est d'une fécondité inépuisable; c'étoit une source de dissertations. Nous avons vu que la Question proposée par l'Académie de Berlin sur la nature du mouvement musculaire, excita M. le Cat à faire, pour remporter le Prix, un Ouvrage dont le germe étoit déjà dans sa Physiologie. Il se trouva dans une circonstance semblable, lorsque l'Académie de Toulouse proposa en 1757 la Théorie de l'Ouïe. Il développa avec une plus grande étendue & appuya de réflexions & d'expériences nouvelles les principes qu'il avoit publiés dans son Traité des Sens, & la réputation que lui avoit acquis déjà cet ouvrage célèbre, qui n'est qu'une partie de la Phy-

fiologie, & qu'il avoit donné d'avance, cette réputation étoit pour lui un gage assuré de la victoire.

Nous réunirons sous un même point de vue le Traité des Sens & la Théorie de l'Ouïe qui en fait naturellement partie : nous l'abrègerons le plus qu'il sera possible ; la fécondité de la matière nous oblige d'être succincts sur les objets de notre choix & de passer sous silence le plus grand nombre des Traités, Mémoires & Dissertations qui sont sortis de cette plume infatigable.

Nous jouissons de divers organes dont l'emploi & la destination sont de procurer à notre ame les diverses sensations. Ce sont les portes de l'ame pour communiquer avec le reste de l'univers, ils sont tout notre mérite, & sans eux nous ne sentirions pas notre existence.

La première de nos sensations est le Toucher, on peut dire qu'elle est l'unique, & que les autres n'en sont que des divisions, elle est générale, elle s'étend par-tout le corps, & il étoit nécessaire que cela fut ainsi ; comment aurions-nous été avertis de ce qui pouvoit nous nuire, si aucune espece de sentiment

n'eut affecté toutes les parties dont la conservation nous intéresse. Tous les solides nerveux animés de fluide ont cette sensation générale, mais les mammelons de la peau, principalement ceux des doigts, l'ont à un degré de perfection qui ajoute au premier sentiment une sorte de discernement de la figure du corps touché. Cette sensation peut se perfectionner au point de dédommager de la perte de la vue, sur-tout lorsqu'elle est jointe à une imagination vive. M. le Cat cite l'exemple d'un Sculpteur aveugle à qui il suffisoit d'avoir touché un objet pour faire ensuite une statue d'argile parfaitement ressemblante.

La sensation du Goût vient ensuite. Le siegé de l'organe du goût est non-seulement dans la bouche, mais aussi dans l'ésophage & dans l'estomac. Ces trois parties ne sont proprement qu'un organe continu; elles n'ont qu'un seul & même objet; il y a entr'elles une sympathie, telle que ce qui déplaît à l'un répugne ordinairement aux trois, mais la bouche possède cette sensation à un degré supérieur.

Le Goût est un toucher perfectionné, aussi

L'objet du goût n'est pas le corps solide qui est celui de la sensation du toucher, mais ce sont les liqueurs ou les sucres dont le corps est imbu. Ces sucres qui font impression sur l'organe du goût sont les saveurs, & les principes des saveurs sont les sels. Ils agissent aussi sur les mammelons nerveux, mais la structure de ces mammelons diffère un peu de celle des mammelons de la peau, ils sont plus poreux, plus ouverts, ils sont abreuvés de beaucoup de lymphe. Les divers mouvemens dont la langue est susceptible excitent la sécrétion de cette lymphe, ouvrent les pores qui conduisent aux mammelons, & déterminent les sucres savoureux à s'y introduire.

Le goût est en quelque sorte prévenu par l'Odorat : l'intérieur du nez est l'organe de cette sensation. Deux cavités qui y sont toujours séparées par une cloison, s'élargissent à mesure qu'elles s'éloignent de leur entrée, & se réunissent en une seule cavité qui va jusqu'au fond du gosier par où elles communiquent avec la bouche. Cette cavité est tapissée d'une membrane spongieuse dont la surface est veloutée, le tissu spongieux est fait d'un

lacis de vaisseaux , de nerfs & d'une grande quantité de glandes. Le velouté est composé de l'extrémité de ces vaisseaux , c'est-à-dire , des petits mamelons nerveux qui sont l'organe de l'odorat , & des extrémités de vaisseaux d'où découlent la pituite & la mucosité du nez. Les liqueurs tiennent les mamelons nerveux dans la souplesse nécessaire à leurs fonctions. Cette structure des nerfs de l'odorat qui sont d'ailleurs très-voisins du cerveau , contribue encore à les rendre plus propres à recevoir l'impression des odeurs.

Voilà trois manieres de jouir des objets qui nous approchent immédiatement. Il y en a une qui nous fait jouir de ceux qui nous environnent sans être voisins de nous , c'est la faculté de l'Ouïe , & une cinquieme qui rapproche de nous & nous fait distinguer les objets extrêmement éloignés , c'est le sens de la Vue.

M. le Cat qui a dit que le fluide animal propre à chaque sensation a des caracteres différens , que le fluide nerveux affecté par la lumiere , est différent du fluide nerveux affecté par les saveurs , observe la même distinction entre les

vehicules qui apportent à nos organes les objets des sensations. L'air qui fait le son, dit-il, n'est pas l'air commun. Le son de la plus grosse cloche ne communique pas le moindre mouvement à la flamme d'une chandelle, tandis que le plus petit vent, c'est-à-dire le moindre mouvement de l'air grossier l'agite & l'éteint. C'est un exemple de cette subordination qu'il établit entre les fluides. Le premier mobile, dit-il, est trop subtil, trop éloigné de la nature des corps ordinaires pour les remuer immédiatement. On conçoit que de ce premier fluide à ceux qui nous sont sensibles, il y a une longue généalogie de fluides, de moins en moins subtils que ce premier.

Le son est dans le corps sonore ce qu'il est dans l'air même qui le porte à l'oreille, c'est-à-dire un tremoussement d'un corps remué par l'impulsion de quelqu'autre.

Quelques promptes que soient les vibrations de l'air remué par le corps qui produit le bruit, ces vibrations ne laissent pas d'employer un certain temps à se communiquer de proche en proche.

On

On est convaincu de cette vérité lorsqu'on voit tirer un coup de fusil dans une plaine éloignée. Le bruit du coup vient à l'oreille long-temps après que les yeux ont aperçu le feu. La vitesse du son a été soumise au calcul, & M. le Cat rapporte les résultats que l'Académie Royale des Sciences de Paris a constatés.

L'Oreille est l'organe destiné à recevoir le son. On remarque à sa partie extérieure un entonnoir très-propre à recevoir une grande quantité d'air. Cet entonnoir extérieur est suivi d'un canal qui aboutit à une membrane tendue comme celle d'un tambour & qui en porte le nom. Elle se tend ou se relâche pour transmettre à l'ouïe des vibrations proportionnées à cet organe nerveux qui reçoit immédiatement l'impression du son, & qui est une expansion extrêmement fine de la septième paire des nerfs qui tapisse tout l'intérieur de l'organe de l'Ouïe.

La description des autres parties de l'oreille nous forceroit à un trop grand détail : nous nous en abstenons d'autant plus volontiers, que le traité des Sens

C

par l'importance de son objet & par la maniere intéressante dont il est écrit, est un livre du premier ordre & qui étant à la portée de toutes sortes de Lecteurs, doit se trouver dans toutes les Bibliothèques.

La même raison nous dispense de nous étendre sur le cinquieme Sens qui est celui de la vue, nous n'en dirons presque rien, parce qu'il y auroit trop à dire. L'objet de ce Sens est la Lumiere dont la matiere plus subtile que celle du feu est répandue par tout l'univers, & pénètre toutes les autres especes de matieres. La lumiere & le feu ne diffèrent, suivant notre Philosophe, qu'en ce que dans celui-ci les parties de cette matiere subtile sont plus massives, plus agitées. Toujours existente & répandue dans l'univers, les secousses qu'elle reçoit du soleil ou de tout autre corps lumineux, la remuent de proche en proche avec une rapidité infiniment supérieure à celle qu'éprouve le son, mais qu'on a aussi soumise au calcul.

Sa marche est en ligne droite jusqu'à ce qu'un obstacle la détourne. Si l'obstacle n'est pas surmonté, la lumiere rejail-

lit par une nouvelle ligne droite qui fait angle avec la première. Si l'obstacle est vaincu, la lumière le pénètre; l'effort qu'elle a fait la détourne de sa première direction. On s'est assuré par l'expérience, de combien la lumière est détournée de son droit chemin dans chaque obstacle ou milieu qu'elle pénètre.

Le prisme donne l'analyse de la lumière, & la divise en plusieurs couleurs primitives qui en sont les élémens & que l'œil discerne avec facilité.

Les couleurs sont des modifications de la lumière suivant les Cartésiens, ou elles en sont des parties suivant les Newtoniens.

L'œil est l'organe qui reçoit l'impression des images, ou la représentation des objets formés par la combinaison des couleurs. Il est aussi un instrument d'optique qui donne à ces images les conditions nécessaires à une sensation parfaite. C'est une chambre obscure qui a la figure d'un globe au centre duquel la lentille est placée.

On lit dans l'Ouvrage de M. le Cat un détail circonstancié des phénomènes de la vision, des merveilles de la lu-

miere , de ses effets sur nos organes , de la formation & du jeu des couleurs , des miroirs & des lunettes de toute espece.

Par les autres sens , nous nous rendons compte de ce qui nous touche ; mais celui de la vue nous met plus particulièrement en correspondance avec l'univers. Il a plus besoin d'être rectifié que les autres sens , il est plus trompeur , & M. le Cat observe que le toucher qui est le plus borné des sens est aussi le plus sûr , le goût & l'odorat le sont encore assez , mais l'ouïe moins bornée que les précédens , nous trompe plus souvent qu'eux. Pour la vue , elle est sujette à tant d'erreurs que l'industrie qui sçait tirer avantage de tout , en a composé un art d'en imposer aux yeux.

Nos sens sont donc sujets à mille erreurs , & cependant nous ne savons que ce qu'ils nous apprennent , ou ce qu'ils nous donnent lieu de deviner ; mais ces bornes de nos sens sont essentielles à notre nature & même à notre bonheur. Des sens plus multipliés nous auroient causé plus d'embarras & d'inquiétude que de plaisir ; la bonne Philosophie consiste à bien user des richesses dont nous jouis-

sons, sans en desirer d'imaginaires.

Le Traité des Sens dont nous avons employé les propres termes pour en rendre compte, a reçu le sceau de l'approbation publique. Il a eu plusieurs éditions tant en France qu'en Hollande. Il a été traduit dans la langue d'une Nation distinguée par son goût pour les ouvrages solides.

L'Auteur du Traité des Sens devoit être supérieur à son sujet, en traitant la Théorie de l'Ouïe proposée par l'Académie de Toulouse. Le Prix étoit triple lorsque M. le Cat le remporta. Le personnage de Juge étoit peut-être le seul qui lui convint ; mais il crut pouvoir se présenter dans cette carrière en qualité de concurrent, parce qu'il considéra que l'Académie se montroit difficile à contenter. Ce fut son dernier concours pour les Prix académiques.

Ces combats littéraires n'empêchoient pas qu'il ne s'occupât de tous les objets de la Physique. Lorsque l'Académie des Sciences de Paris invita les Physiciens à constater par des expériences & des observations, si le Flux & Reflux de l'Océan occasionne,

C 3

dans la position du centre de gravité commun de tout le globe, un changement assez considérable pour que les oscillations des fils à plomb le révèlent aux Observateurs; plusieurs s'empresserent de vérifier un fait si intéressant pour la Physique & pour l'Astronomie. Les Registres de l'Académie de Paris font à M. le Cat l'honneur de dire qu'il fut un des premiers. Il fit construire, avec l'agrément du Chapitre de la Cathédrale de Rouen, un tuyau de 127 pieds de haut, pratiqué entre les petites colonnes d'un des gros piliers de cette Eglise. Le danger auquel il s'exposoit ne l'empêcha pas de se faire hisser dans un panier plusieurs fois tout le long de ce tuyau, pour examiner s'il étoit bien clos & parfaitement à l'abri du vent. Ce tuyau renfermoit un pendule de même longueur, formé d'un cordonnet de soie imbibé de cire pour que la séchereffe ou l'humidité de l'air n'y causât aucune altération. A l'extrémité inférieure de ce long fil étoit un petit cylindre terminé par une pointe d'acier sous laquelle étoit une plaque horifontale marquée

d'un point & de plusieurs cercles concentriques. M. le Cat observa pendant un an la marche de cette pointe, à midi, le soir, & à différentes heures du jour, & il résulte de ses observations que pendant ce temps il n'y a eu aucun balancement. Il va plus loin & explique ce qui, selon lui, a pu faire illusion aux Physiciens, dont les observations ne sont pas d'accord avec les siennes.

Le desir de constater, autant qu'il lui seroit possible, les propositions reçues en Physique l'encouragea à profiter de la faveur que MM. du Chapitre de Rouen lui accordoient de disposer de leur Cathédrale. Il s'en servit pour vérifier les loix de la chute des graves. La Tour de George d'Amboise donne le moyen de faire tomber les corps sur le pavé de la hauteur de 240 pieds. Vous avouerez, dit notre Physicien, dans le compte qu'il rend de son expérience, que cette élévation considérable de la Tour du fameux George d'Amboise, n'a peut-être jamais eu d'utilité aussi grande que celle que nous en tirons aujourd'hui. Cette expérience avoit pour objet de mesurer non-seu-

lement l'accélération de la chute relativement à une plus grande ou moindre élévation ; mais encore la différence de vitesse qui doit nécessairement se trouver entre deux corps d'égal volume , mais d'inégale densité , qui tomberoient ensemble. Il doutoit de cette proposition de Newton , que les corps de différentes densités tombent également vite dans le vuide ; il se confirma dans son doute , & il termine son récit par la conclusion suivante. » Il ne » faut donc point compter du tout sur » les expériences faites jusqu'ici de la » chute des corps dans le vuide , & je » suis persuadé que quand on les fera à » des hauteurs suffisantes , on trouvera » une très-grande inégalité dans la chute » des corps de différentes densités.

Le recueil des Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris , fait aussi mention fréquente & quelquefois extrait de différens ouvrages envoyés par M. le Cat sur divers sujets. Son Mémoire contenant les expériences sur la réciprocaton du pendule , a été jugé digne , par cette savante Compagnie , de paroître dans le Recueil des ouvrages des Savans étrangers.

Mais le plus grand nombre des articles qui font mention de M. le Cat, a pour objet les opérations de la Taille, dont il a rendu pendant plusieurs années consécutives un compte exact à l'Académie, soit par lui-même, soit par l'entremise de M. Morand.

Cette opération terrible, qui paroït-
soit si difficile & si délicate à Hippo-
crate lui-même, que ce Prince de la
Médecine, dans le serment qui doit
régler toute la conduite de sa vie,
jure de ne la jamais tenter, mais de la
laisser pratiquer à des Chirurgiens
exercés; cette opération à force de
courage, d'épreuves, d'expériences,
de corrections, est devenue moins ef-
frayante & presque sans danger entre
les mains d'un habile Chirurgien.

Notre laborieux Anatomiste a passé
toute sa vie à la dégager de ses incon-
véniens. Il a inventé des instrumens,
il en a perfectionné d'autres, tant pour
la Taille que pour les autres opéra-
tions, il a rendu compte de ses travaux
au Public & aux Savans. Favorisé du
succès le plus souvent, il exposoit sans
dissimulation à quelle circonstance mal-

heureuse on devoit attribuer le défaut d'une entière réussite ; il se précautionnoit & munissoit les autres contre de pareils accidens , & avançoit ainsi les progrès de son art & le bonheur de l'humanité.

La célébrité qu'il s'étoit acquise le mit à portée de multiplier les observations & les épreuves. De toutes les Provinces du Royaume , les malades se rendoient à l'Hôtel-Dieu de Rouen pour y subir cette opération ; il a fait chez les Etrangers plusieurs voyages dont elle étoit l'objet principal , & personne n'a réuni à un plus haut degré les trois avantages que la Chirurgie desire ; promptitude , sûreté , ménagement.

La gloire de M. le Cat sembloit rejaillir sur la ville de Rouen. M. de Pontcarré , Premier President du Parlement , faisant imprimer le Programme dans lequel l'Académie de Chirurgie prie M. le Cat de ne plus entrer en lice , y fit ajouter ce qui suit. » Le bien public , l'honneur de la Chirurgie , & » en particulier de la Chirurgie de » Rouen , le progrès de la Taille latérale à laquelle toutes les Académies s'in-

»téressent , & que M. le Cat a perfec-
»tionnée , nous engage à ajouter ici
» que le même M. le Cat a taillé il y a
» un mois neuf personnes qui se portent
» actuellement très-bien , qu'il a eu un
» pareil succès l'année précédente ,
» qu'enfin de sept Printems , pendant
» lesquels il a taillé dans cette Provin-
» ce , il y en a cinq dans lesquels il n'est
» mort aucun sujet.

Avec une réputation aussi brillante , des succès aussi multipliés , un zèle aussi infatigable , on ne s'étonnera point qu'il ait été engagé dans des querelles relatives à sa profession. Une des plus sérieuses , qui lui a coûté le plus de peines & de soins , est celle qu'il entreprit pour proscrire le Lithotome caché , instrument secourable entre les mains de son Antagoniste , mais que M. le Cat regardoit comme meurtrier. Cet Antagoniste lui opposoit une pratique justifiée par des succès , & encouragée par la protection de personnes puissantes qui par eux-mêmes ou par leurs amis , en avoient éprouvé les effets salutaires ; mais ces considérations n'étoient pas capables de rallen-

tir le zèle de M. le Cat animé par le généreux motif de soutenir la cause des hommes.

Cette querelle a produit divers écrits polémiques, tant de la part des deux Rivaux, que de la part d'Ecrivains en sous-ordre qui trouvoient ou de la gloire à défendre l'un des chefs, ou de la satisfaction à mortifier l'autre.

Persuadés qu'ils avoient l'un & l'autre l'utilité publique & le soulagement de l'humanité pour objet; informés par les résultats publiés que l'un & l'autre travaillant avec zèle & prudence, étoit récompensé par le succès, nous devons applaudir à leur intention. Quant à la préférence entre les deux méthodes, elle paroît fixée par la décision qu'en ont donné les vrais Juges en cette matière. M. le Cat eut recours à l'Académie Royale de Chirurgie, elle s'occupa pendant près d'un mois à faire toutes les expériences propres à décider les points de cette controverse, & le résultat fut (*) que » le Mémoire de

(*) 10 Mars 1757.

» M. le Cat est fondé sur de bons princi-
» pes ; que les faits & les expériences
» qui y sont citées ou représentées en
» partie par des planches , ont été véri-
» fiées par le comité ; & qu'enfin l'Acadé-
» mie ne peut qu'applaudir à la bonne
» cause que M. le Cat défend dans son
» Ouvrage. « Les Registres portent en
» outre que » l'Académie l'approuve de
» tout point , & consent à ce que M. le
» Cat , en le publiant , y prenne la qua-
» lité d'Affocié qu'il remplit si hono-
» rablement.

Passionné pour la Gloire autant que l'étoit M. le Cat , combien dût-il être sensible aux suffrages & à l'approbation de cette savante Compagnie. Pourtant les hommes dans son cœur , combien dût-il être flatté d'une approbation qui les lui rendoit plus chers encore , en honorant les efforts qu'il faisoit pour leur être utile. Ses deux passions favorites se trouvoient satisfaites à la fois , deux passions qui faisoient , comme nous avons dit , la base de son caractère , l'amour de la Gloire & celui de l'Humanité. Il s'en explique ainsi lui-même dans un ouvrage que l'a-

» pour des Sciences lui avoit inspiré. » Je
» me ferois un crime , dit-il en termi-
» nant sa Differtation , de pousser plus
» loin ce démêlé littéraire , accoutumé
» que je suis de n'en avoir jamais que
» pour venger mon honneur offensé , ou
» pour défendre la vie des hommes con-
» tre des pratiques dictées par l'erreur ou
» la témérité. « La differtation dont il
s'agit avoit pour but de réfuter un ou-
vrage ou l'abus des sciences & les mal-
heurs qu'il a fait naître , sont exposés
avec une éloquence énergique capable
d'affoiblir la juste considération qu'on
a pour elles & pour ceux qui les cul-
tivent.

Si jamais l'éclat dont brillent les
Sciences dût rejaillir sur un Savant ,
ce fut sur M. le Cat. Il confondoit
leur gloire avec la sienne & révéroit
en elles le bien qu'elles font à l'humani-
té. Les obstacles que l'on oppofoit à
ses efforts étoient pour lui de nouveaux
motifs d'émulation & d'ardeur. Lors-
qu'après la mort de M. de Tressan , il
eut fixé son séjour à Rouen , &
qu'ayant fait plusieurs cours d'Anato-
mie & d'Opérations auxquels beau-

coup de jeunes Chirugiens affiftoient il voulut établir un Amphithéâtre dans l'Hôpital même , il éprouva une contradiction univerfelle. Il ne fe rebuta pas. Il redoubla fes instances auprès de fes Protecteurs & des Adminiftrateurs, qui lui accorderent enfin une place dont ils difpofoiert hors la Ville & s'engagerent à y conftruire un Amphithéâtre pour l'utilité publique , fuivant l'expreflion du Regiftré. Une oppofition formée dans le temps que l'on commençoit à bâtir , détruifit encore une fois fes efpérances.

Auffi constant que cet infecte laborieux qui recommence fa toile autant de fois qu'elle eft rompue, M. le Cat alla vifiter la porte Bouvreuil , & la trouvant propre à fes projets , il intéreffa à leur exécution M. de Pontcaré , qui demanda cette Porte à MM. les Echevins , & qui l'obtint au mois de Mars 1736. Ce fut alors que fes Cours d'Anatomie furent publics. Mais il étoit encore éloigné de cette tranquillité qu'il avoit droit d'attendre pour récompense de fa conftance & de fes travaux. Le peuple excité par des Ri-

vaux jaloux, & qui croyoit l'être par son respect pour les morts, accabloit d'outrages & d'insultes les Eleves en Chirurgie. Il fallut employer l'autorité publique pour réprimer cette sédition superstitieuse. Le zele mal réglé de la populace ne lui permet pas de sentir que le respect le mieux dirigé est celui qui contribue le plus à l'avantage de l'humanité.

Enfin, après bien des sollicitations, M. le Cat qui avoit fait ces Cours gratuitement & de sa seule autorité, obtint en 1738 des Lettres patentes pour une Ecole d'Anatomie, mais avec la condition de continuer l'instruction gratuite.

Le Parlement considérant les dépenses qu'il faisoit pour ses leçons, & les services importans qu'il rendoit à la Ville, ne souffrit pas qu'ils fussent entièrement gratuits, & lui fit cette année 1738 & la suivante un don de mille livres. M. le Cat rendit public le témoignage de sa reconnoissance envers le Parlement, par son Epitre dédicatoire de la premiere édition du Traité des Sens.

La

La récompense d'un bienfait est dans le bienfait même , & nos généreux Magistrats se seroient contentés de la satisfaction d'avoir secondé les efforts d'un Savant dont les travaux étoient utiles à ses concitoyens. Mais ce bienfait leur rapporta des fruits plus précieux encore , & c'est à la protection efficace dont ils honorèrent M. le Cat , que sont dûs les progrès qu'il fit par la suite , & les établissemens publics qu'il procura dans sa Patrie d'adoption. Les preuves de considération qu'il reçut du Parlement en 1738 & 1739 , l'enchaînerent par les liens de la reconnoissance , & lorsqu'en 1740 M. de la Peyronie , premier Chirurgien du Roi , lui offrit à Paris un établissement avantageux & capable de le conduire à la plus brillante fortune ; il sacrifia toutes vues d'intérêt , & se consacra tout entier au service d'une Ville , où l'estime & la confiance publique , encore plus que les bienfaits , eurent l'avantage de le fixer.

Devenu par choix citoyen de Rouen , il se livra pendant quatorze années consécutives à l'observation des mala-

D

dies qui regnent dans cette Ville. Son Recueil contient les variations de l'atmosphère, & des réflexions sur les rapports de ces états de l'atmosphère avec notre santé. Les maladies des Bestiaux lorsqu'il y en a eu, celles mêmes qui ont attaqué certaines Plantes y sont mentionnées; ce Recueil doit être accompagné de Planches gravées, représentant les vues diverses de la Ville & des environs. MM. de la Chambre du Commerce ont jugé que cet Ouvrage utile & glorieux pour la Ville, méritoit qu'ils fissent les frais de le rendre public. Les gravures sont de M. Bacheley, habile artiste, à qui son talent a procuré une place dans cette Académie, & qui demeurant chez M. le Cat jusqu'à sa mort, a employé plus de seize ans à graver les Planches relatives à tous ses Ouvrages.

Quatorze Cours de Physique expérimentale sont les moyens dont notre Philosophe s'est servi pour introduire en cette Ville le goût des Sciences & pour l'y entretenir. L'Auditoire nombreux & choisi qui assista constamment à ces Cours en fut l'éloge continuel,

& nos Dames par leur assiduité à honorer de leur présence plusieurs Cours consécutifs, rendirent un témoignage authentique & du goût qu'elles avoient acquis, & de la satisfaction que leur avoit causé le Professeur.

Mais un établissement pour lequel il s'est donné bien des soins, est celui de cette Académie. Etant Associé à celles des principales Villes de l'Europe, étoit-il possible que M. le Cat vit sans douleur qu'il n'y avoit point d'Académie dans la ville qu'il habitoit.

Plusieurs Savans & Gens de Lettres s'étoient déjà réunis en Société, & avoient formé un Jardin Botanique, qui étoit leur lieu d'assemblée pour y raisonner sur les Sciences, les Arts & les Belles-Lettres qu'ils cultivoient en paix & sans prétention, par le seul attrait qu'elles inspirent. M. le Cat desira de se joindre à eux, & il y fut admis au mois de Mars 1740. Aussi-tôt il fit naître en eux le desir de s'ériger en Académie Royale, & de solliciter pour cet objet l'exécution d'une fondation de M. l'Abbé le Gendre, fondation qu'il avoit refusé d'accepter pour lui-même.

D 2

M. le Cat fut prié de rédiger des Statuts ; il consulta pour cela ceux de plusieurs Académies, & les usages particuliers de celles de Paris, & dressa des Statuts qui furent approuvés. Il écrivit à plusieurs Savans, & c'est à son zèle & à son empressement que nous devons l'affociation de plusieurs Académiciens illustres, François & Etrangers dont notre liste s'honore. Il eut grande part aussi à l'obtention des Lettres patentes pour l'érection de notre Société en Académie Royale en 1744. La reconnoissance nous défend d'omettre ici les remerciemens qui sont dûs à M. de Cideville pour l'exécution de ce grand projet. Quoiqu'il en coûte à sa modestie d'entendre son Eloge, nous subirions les reproches du Public, & nous nous en ferions à nous-mêmes, si nous négligions cette occasion de publier un de ses bienfaits. Ce digne Magistrat sollicita vivement & nos Lettres, & la décision du Procès que la fondation de M. le Gendre avoit fait naître, & presenta à la Compagnie les Lettres patentes qu'il avoit poursuivies & obtenues à ses frais. Nous laissons à l'hif-

toire de l'Académie le soin de rendre compte en détail du noble défintéressement de nos deux généreux Confre-res.

Nos Registres font une mention très-fréquente de Mémoires lus par M. le Cat. Le premier qu'il y presenta, aussi-tôt qu'elle eut une forme constante avoit pour titre : Description d'un homme automate dans lequel on verra exécuter les principales fonctions de l'économie animale, la circulation, la respiration, les secrétions, &c. & au moyen duquel on peut déterminer les effets mécaniques de la saignée, & soumettre au joug de l'expérience plusieurs phénomènes intéressans qui n'en paroissent pas susceptibles; l'ouvrage étoit accompagné de toutes les figures nécessaires à l'exécution de l'automate.

Nous nous dispenserons de citer les autres Ouvrages qu'il a lus à cette Académie sur tous les genres. Ce seroit un livre que le Catalogue de ses Dissertations. M. le Cat formoit lui seul une Académie entière, & le recueil de ses Ouvrages une Bibliothèque.

Des circonstances particulieres que

D 3

nous exposerons succinctement, ayant fait connoître par la suite que les Réglemens de l'Académie étoient sujets à quelques inconvéniens, M. le Cat qui avoit travaillé à la première institution, travailla avec la même ardeur aux changemens qui parurent nécessaires.

L'histoire de l'Académie est assez liée à celle de M. le Cat pour nous faire espérer que cette digression ne paroitra pas déplacée.

L'Académie dont l'objet principal est le progrès des Sciences & des Lettres, a toujours désiré que tous ses Membres s'appliquassent au travail. Mais il y a des Citoyens que des devoirs de naissance, de dignités ou d'emplois, empêchent de se livrer aux Sciences ou aux Lettres, & d'assister aux assemblées autant qu'ils y sont portés par goût & par inclination. La Compagnie n'a pas voulu se priver des lumières qu'elle peut acquérir, soit par la voie de conférence dans ses assemblées, soit par l'étude du Cabinet dans les momens de loisir que des fonctions importantes laissent à ces Citoyens zélés qui savent rendre leurs délassemens précieux au Public.

Elle avoit réservé la place & le nom d'honoraires pour ceux qui lui demanderoient la faveur de s'honorer du nom d'Académicien, & d'être dispensés en vertu de leurs occupations publiques, de fournir un contingent de travail & d'affiduité égal à celui des autres Confreres.

Quelques Compagnies de cette Ville, qui ne donnoient pas au mot d'honoraire la signification que l'Académie lui donnoit, exigèrent que ceux des Membres qui leur appartenoient, & qui voudroient aussi appartenir à l'Académie n'y entraffent qu'à titre d'honoraires. L'Académie, dont tous les Membres jouissoient d'une union intérieure inaltérable qui ne pouvoit être troublée qu'en apparence & par des circonstances étrangères, usa de condescendance pour cette délicatesse des Compagnies, & consentit par la suppression d'un mot, à se montrer au-dehors telle qu'elle étoit au-dedans, c'est-à-dire une Compagnie occupée du progrès des Sciences, sous la protection du Souverain, avec égalité & liberté.

M. le Cat fut un des Commissaires (*) nommés pour cette réforme. Il donna tous ses soins aux nouveaux Statuts qu'ils obtinrent , au moyen desquels nous n'avons plus d'Honoraires , ou si l'on veut , nous le sommes tous ; le titre d'Académicien n'est plus profané par le mélange avec aucune distinction fastueuse ou étrangère , & l'Académie fut reconnue pour un asyle où les Muses , comme des sœurs bien unies , travaillent toutes de concert , & chacune suivant son goût , à la perfection des Sciences , des Belles-Lettres & des Arts.

Le zele dont M. le Cat étoit enflammé pour l'illustration d'une Compagnie dans laquelle il se glorifioit , auroit été suffisant pour le soutenir dans ses démarches ; mais il y étoit encore excité par un nouveau titre qui faisoit concourir son inclination avec son devoir , le titre de Secrétaire pour la partie des Sciences dont il fut revêtu en 1752.

(*) La réforme dont il s'agit est due en grande partie aux soins de M. Maillet du Boullay , Secrétaire pour les Belles-Lettres , dont nous tracerions ici avec satisfaction les estimables qualités du cœur & de l'esprit , si cet Eloge étoit placé dans la bouche d'un Confrere.

Cette fonction fut pour la renommée de M. le Cat un nouveau moyen de s'étendre. Il écrivit au nom de l'Académie & comme Secrétaire une Lettre circulaire à tous les Associés pour leur rendre compte des Ouvrages lus & des travaux exécutés pendant l'année Académique, & pour les inviter à une correspondance qui pût augmenter nos trésors littéraires. Son génie vaste aimoit à travailler en grand; il ne se contenta pas d'écrire aux Associés de l'Académie, il voulut établir une correspondance universelle, une correspondance avec l'Europe savante. Il rendit compte d'une année de nos travaux au Secrétaire de la Société Royale de Londres, au Secrétaire de l'Académie Royale de Madrid, à plusieurs célèbres Professeurs & Médecins de divers Royaumes, dont quelques-uns par la suite ont été Associés à l'Académie.

Ce nouveau lien l'attachait, s'il étoit possible, encore davantage à la Compagnie, il fut autant ou plus assidu que jamais, il ne paroïssoit plus à nos Séances qu'il n'eût quelque Mémoire à

lire, quelque sujet à présenter, ou quelque objet de délibération à proposer.

Le nombre de ses lectures est prodigieux ; & quand on considère ses autres occupations & la délicatesse de sa santé, on ne peut concevoir comment un seul homme pouvoit suffire à tout ce qu'il entreprenoit. Ses connoissances dans la partie des Sciences avoient déterminé l'Académie à lui confier par le titre de Secrétaire le soin de rédiger & de publier les Mémoires qui y ont rapport. Il fit connoître aussi son style & ses talens pour la Littérature par divers Mémoires relatifs à cette branche, & entr'autres par les éloges funebres de douze de nos Confreres, triste devoir que sa place de Secrétaire lui ordonnoit de remplir.

Si nous voulions faire mention de tous les objets d'érudition traités par cette plume intarissable, il faudroit citer tous les Ouvrages périodiques, tant ceux de Paris que ceux des Provinces & les Recueils académiques des principales Villes de l'Europe. Tous nos dépôts littéraires retentissent de la gloire de cet Homme célèbre.

Tandis qu'il enrichissoit de ses productions les Journaux françois & étrangers, il ne négligeoit point celui de sa propre Ville. Porté sur les ailes des Arts, tout ce qui étoit propre à étendre leur empire devenoit propre à étendre sa réputation & sa gloire. La feuille périodique des Annonces, Affiches & Avis divers de la Normandie, étoit, pour ainsi dire, un bureau de Correspondance entre le Public & M. le Cat qui y étoit consulté comme l'Oracle universel. On usoit avec d'autant plus de liberté de cette voie de s'instruire, que la complaisance de M. le Cat à cet égard étoit très-connue, & que l'exactitude & la promptitude avec laquelle il répondoit à toutes les questions, assuroit que ses occupations plus importantes n'en souffroient pas, & que c'étoit pour lui un délassement & une volupté.

Cette liberté d'une part & cette complaisance de l'autre, allèrent si loin que quelques oisifs malhonnêtes en abusèrent, & qu'il se vit obligé de s'en plaindre. » On voit, dit-il, dans une » de nos feuilles, que je me prête de

» bonne grace à satisfaire de mon mieux
 » les curieux qui ont confiance en
 » mes foibles lumieres. J'espere que
 » cette complaisance ne m'attirera
 » point des lettres satyriques pareilles
 » à celles qu'on m'a adressées dans les
 » feuilles 42 & 44; si, contre mon at-
 » tente, j'éprouvois encore ce procédé
 » si indécent, si déplacé, je répète
 » ici que je n'y ferai jamais de répon-
 » se & que même je cesserai pour tou-
 » jours de rien fournir à cet Ouvrage
 » périodique.

Il lui auroit été bien difficile d'exé-
 cuter cette dernière proposition que
 l'on doit comparer aux menaces de la
 colere paternelle qui ne demande qu'à
 être apaisée. Il s'adoucit en effet dans
 la feuille suivante. On l'intéressa par
 cette question. *Un Philosophe a-t-il
 quelque intérêt qu'il puisse se dispenser
 de sacrifier à celui du Public.* L'Au-
 teur dans cette même lettre prioit M.
 le Cat de lever les doutes du Public
 sur sa distinction entre la bile des Ne-
 gres & son encre de la coroïde, sur
 la conformité entre l'Etiops animal &
 l'Etiops minéral, &c. » Notre repos,

» nos biens , notre vie même , font à
» la patrie , dit M. le Cat dans sa ré-
» ponse ; il ne faut pas être Philoso-
» phe , ajoute-t-il , il suffit d'être Ci-
» toyen pour être pénétré de ce prin-
» cipe , mais je n'ai garde d'étendre
» une si belle maxime aux objets de
» la simple curiosité du Public. » Il
renouvelle sa résolution de ne répon-
dre à aucun Anonyme , & promet de
travailler à un Ouvrage sur la couleur
de la Peau humaine en général , sur
celle des Negres en particulier & sur
la métamorphose d'une des couleurs
en l'autre , soit de naissance , soit acci-
dentellement , mais en attendant que
l'Ouvrage paroisse , il emploie le sup-
plément de la feuille à lever toutes les
difficultés qui lui ont été opposées. Le
Traité a paru en 1765.

Tant d'objets réunis , la brillante
renommée de notre Savant , l'utilité
constante de ses travaux , la cure d'une
infinité de maladies , furent les titres
qui sollicitèrent pour lui auprès de Sa
Majesté en 1764 des Lettres de No-
blesse qui furent enregistrées dans tou-
tes les Cours avec les marques de con-

fidération les plus flatteuses. Si le mot de Noble (*) est fait pour désigner un homme illustre, un homme digne d'être connu, jamais cette distinction ne fut mieux méritée, & le Souverain en la lui accordant, fut moins l'arbitre de l'opinion publique qu'il n'en fut le déclarateur. M. le Cat qui, suivant la tradition de ses Aïeux, auroit pu se trouver parent d'une ancienne famille de Picardie, dont il portoit le nom, avoit négligé les preuves de cette filiation. Il étoit convaincu que la Noblesse personnelle doit accompagner & honorer la Noblesse d'extraction, & il étoit moins jaloux de devoir son illustration à ses Aïeux que de la procurer lui-même à ses Descendans. Le point le plus brillant n'est-il pas en effet celui d'où part la lumière? Il avoit adopté pour devise le passage suivant de Tacite, moins par le rapport qu'il avoit avec son nom, que parce que ce passage exprimoit la Noblesse & la générosité de son ame. *Catti fortunam inter*

* *Nobilis* abrégé de *Noscibilis*.

dubia, virtutem inter certa numerant.

Cette application étoit de son choix, elle en rappelle une autre assez heureuse qui lui fut faite par un de ses amis de ces vers d'Horace,

Qui feros cultus hominum recentum

Voce formasti Catus & decoræ

Mors Palæstræ.

Cet Ami le comparoit à Mercure pour l'éloquence & pour l'adresse dans les jeux : pour l'éloquence à cause du goût des Arts que ses Cours de Physique expérimentale & ses ouvrages d'Erudition avoient introduit dans la Ville ; pour l'adresse dans les jeux, à cause de la célébrité qu'il avoit procurée à la Société des Chevaliers de l'Arc. Ce fut un de ses amusemens auquel il donna un air de dignité. Tout est grand dans les Grands-hommes, parce qu'ils impriment à tout le sceau de leur grandeur. Une Société de jeunes Gens laborieux & adroits s'exerçoient dans leurs délassemens à tirer de l'Arc. Soit qu'ils eussent lu dans des Réglemens plus anciens qu'aucun d'eux que M. le Lieutenant Général du Bailliage est

le Protecteur de leur Société, soit que M. le Pefant de Boisguilbert, qui occupoit cette Place, attirât leurs respects par sa considération personnelle & leur inspirât de la confiance, ils allerent lui presenter leurs hommages & reclamer sa protection. M. le Cat étoit pour lors à table chez ce Magistrat, qui l'a toujours honoré d'une amitié constante, & qui digne Parent des Corneilles & des Fontenelles, rendoit aux Savans tout l'honneur, & leur faisoit tout l'accueil qu'on peut attendre d'un Homme qui voit les Sciences & les beaux Arts héréditaires dans sa famille.

Le seul mot de Chevaliers de l'Arc enflamme M. le Cat : son desir, qui ne le quittoit jamais, d'exciter l'émulation faisoit la circonstance, il remet sous les yeux de cette Jeunesse généreuse les jeux Pythiens, & toute la Grece assemblée pour couronner les Vainqueurs, lui-même a fait, dit-il, autrefois un *Traité De Arte sagittandi*; enfin il se propose pour être admis dans cette Société. Les jeunes Chevaliers flattés qu'un *Commensal & intime*

me

me ami de leur Protecteur veuille être leur Confrere , le reçoivent avec acclamation ; notre Chevalier déploie aussitôt ce génie qui réformoit , embellissoit , augmentoit. Il corrige les Statuts , introduit de nouveaux Chevaliers , donne aux exercices un appareil de fête galante digne d'attirer les Dames , institue un uniforme & des dignités qui répandent sur la fête un éclat brillant & enchanteur. Il existe encore des cartouches où M. le Cat est nommé Connétable. Le tour du cartouche & la partie supérieure représentent le Parnasse , au bas sont ses armes avec sa devise chérie tirée de Tacite , & au-dessus ces deux vers de Virgile ,

Ipsè suas artes , sua munera lætus Apollo

Augurium , citharamque dabat , celeresque sagittas.

Jusqu'ici nous avons considéré M. le Cat tel qu'il s'est montré au monde , par ses Ecrits , par les productions de l'esprit , l'homme extérieur en un mot. Il est tems de descendre avec lui dans ses exercices ordinaires , dans sa maison , dans son cœur. C'est le dernier trait de son tableau. Nous y verrons M. le

E

Cat aussi respectable dans sa vie privée qu'il étoit admirable dans sa conduite publique , cet amour insatiable de la Gloire dirigé par l'amour de l'Humanité.

Pénétré de cette maxime que nous ne sommes pas nés pour nous , mais pour la Patrie & pour tous les hommes , toutes ses actions avoient l'humanité pour objet , & ses regards vers la gloire la lui faisoient envisager comme une récompense qui n'est due qu'aux services , & qu'il est permis à une conscience noble & pure d'ambitionner. Il étoit toujours saisi d'un enthousiasme respectueux pour sa profession , fondé sur ce qu'elle est la plus utile , la plus secourable de toutes , sur ce que ses opérations sont autant de bienfaits. Les découvertes & même les recherches des Savans sont des actes de vertu , & quel plus beau motif d'encouragement à l'étude que de penser que le soulagement d'une infinité de malades en dépend , que la résurrection d'une infinité d'autres dont la mort étoit certaine en sera le fruit , & que ce bienfait sera perpétué & multiplié dans la postérité la plus reculée.

Cet enthousiasme si noble & si vif, il le communiquoit à tous ceux qui l'environnoient, ses leçons étoient distribuées avec la facilité d'un homme rempli de son objet, avec la vivacité d'un maître persuadé de ce qu'il enseigne. Ses Eleves enflammés par son éloquence soutenoient ses opinions avec chaleur ; ses Amis faisoient de lui un éloge sans bornes ; ceux qui avoient eu le bonheur d'être soulagés par lui & d'être arrachés à la mort ou aux douleurs témoignoient leur reconnoissance par des expressions qu'on n'emploie pas pour les bienfaits ordinaires ; & leur famille n'étoit plus composée que de Panégyristes empressés à publier ses miracles & à lui chercher les occasions d'en faire de nouveaux.

Le moyen de perpétuer les découvertes en anatomie, & de s'acquérir un droit sur la reconnoissance de l'univers futur étoit, selon M. le Cat, de cultiver toutes les Sciences & tous les Arts & de favoriser leurs progrès. Tous ceux que sa gloire éblouissoit lui reprochoient cette ambition inquiète qui lui faisoit embrasser les Sciences dans toutes leurs parties, ce desir de pos-

féder l'universalité des connoissances. Plusieurs même de ceux qui lui accordoient un respect & une admiration mérités , auroient désiré qu'il se fut borné dans le choix de ses études , qu'il eût concentré sur l'Anatomie & la Chirurgie ce feu , cette vivacité qu'il divisoit & distribuoit sur toutes les branches des connoissances humaines. Mais ce qu'on exigeoit de lui n'étoit pas dans la nature , on demandoit qu'il fût un autre homme. Cette infatigabilité étoit chez lui un besoin , tel étoit le tempérament de son ame , elle ne se divisoit point sur les objets , elle se livroit toute entière à chacun d'eux. Il auroit voulu jouir à la fois de tous ses sens & en multiplier les usages. Il n'admettoit point la pensée d'Horace , que l'esprit qui s'occupe de plusieurs objets est moins capable de les examiner en détail. Cette pensée , indice de foiblesse , ne pouvoit entrer dans son ame héroïque. Il croyoit au contraire que tous les Arts se prêtent une mutuelle clarté ; qu'ils sont autant de flambeaux dont la réunion produit une lumière plus vive & plus éclatante ; & que la jouissance de tous les sens

de l'ame feroit le fruit de l'exercice de toutes ses facultés.

Nous pouvons ajouter encore pour sa justification complete auprès des Censeurs les plus difficiles, que l'Anatomie étoit sa principale occupation & le centre auquel tout étoit rapporté. Jamais aucun Chirurgien n'a montré plus d'assiduité & d'exactitude, jamais aucun n'a donné plus de tems à l'Anatomie. Il l'exerçoit par amour du devoir & par principe d'humanité. Tous les jours il faisoit régulièrement les pansemens matin & soir, quoiqu'il pût légitimement, eu égard à son âge, à ses maladies & à son travail, s'en dispenser quelquefois & se reposer sur les habiles Substituts qu'il avoit formés.

Tous les jours après le repas, il donnoit des leçons sur la maniere d'opérer aux Pensionnaires étrangers que sa célébrité lui attiroit. Il les regardoit comme ses enfans, il les chériffoit comme des disciples destinés à répandre dans l'univers une doctrine salutaire, à rendre les hommes plus heureux en les délivrant de leurs infirmités, enfin à multiplier ses bienfaits & ses titres sur la reconnoissance universelle.

E 3

C'étoit chez les Etrangers un mérite que d'avoir pris des leçons de M. le Cat , & un titre pour parvenir aux premières places de la Chirurgie. Quelle douce émotion dût ressentir son ame généreuse , lorsque dans un voyage qu'il fit à Londres sur la fin de sa vie , il y trouva ses anciens Eleves , qui devenus maîtres à leur tour remplissoient les chaires de Professeurs. Il pût se dire alors : ma doctrine est assurée , mes découvertes utiles seront toujours connues , c'est maintenant que je goûte le fruit de ma persévérance ; mes fatigues , mes veilles sont récompensées , les efforts de l'Envie sont anéantis , il ne restera que le bien que j'ai fait aux hommes.

Il leur en faisoit un continuel par l'accomplissement de ses devoirs. Je suis bien fatigué , disoit-il quelquefois le soir après ses pansemens , mais j'ai rempli mes devoirs , je n'ai rien laissé en arriere & j'ai eu le bonheur d'être utile.

Il avoit au suprême degré cette prompte sensibilité que l'on attribue à ceux de sa Province , cette vivacité franche qui fait aimer & excuser leur Cœur. S'il n'avoit pas toujours la force de se modérer dans la dispute & dans

la chaleur de la conversation , il avoit le bonheur plus rare encore de s'en apercevoir , & le courage de le réparer sur le champ.

Le recit d'un trait vertueux , la lecture ou la representation d'une scene touchante l'attendoient jusqu'aux larmes. Cette sensibilité l'intéressoit au sort de tous ceux qui souffroient.

Combien a-t-il soulagé d'infortunés à qui la maladie & l'indigence rendoient les Hôpitaux nécessaires , mais que d'autres considérations privoient de cette ressource.

Combien de fois s'est-il gêné lui-même pour soutenir de jeunes Eleves qui montroient des dispositions. Sa piété patriotique y voyoit un double avantage , celui de les faire jouir de leur talent , & celui d'en faire jouir le Public.

C'étoit par principe d'humanité , c'étoit pour procurer aux hommes d'hâbles Anatomistes qu'il excita l'émulation entre ses Etudiâns par des Prix à ses frais pendant quelques années.

Messieurs de Ville , touchés de cette générosité , ont bien voulu lui succéder de son vivant , se charger eux-mêmes de

cette fondation, & ajouter pour d'autres Sciences plusieurs Prix dignes des nobles sentimens qui les animent pour la gloire de leur Ville, & pour la conservation des talens qui l'ont toujours distinguée.

Mais le témoignage que nous rendons au cœur bienfaisant & généreux de M. le Cat ne le caractérise pas assez. La bienfaisance a par elle-même des attraits qui devoient en rendre l'exercice universel. C'est un penchant si naturel & si doux, qu'il semble injurieux de la prêcher aux hommes. Il porta la générosité jusqu'ou il est possible de la porter, jusqu'au pardon des offenses & jusqu'à l'amour de ses ennemis. La calomnie osa le noircir & presenter au Parlement un Libelle diffamatoire, une Satyre atroce capable, si on y eût ajouté foi, de le ruiner entièrement, & de lui faire perdre l'honneur avec son état.

Celui qui sacrifioit tous les momens de sa vie à rendre la santé aux hommes, fut accusé de les sacrifier eux-mêmes à la vaine curiosité de ses découvertes, & à la cruelle ambition de faire admirer sa dextérité. On traitoit d'insensibilité barbare cette fermeté sainte qui,

fermant l'oreille aux cris attendrissans de la douleur , surmonte la premiere impression de l'humanité pour s'élever à l'héroïsme de la Religion & de la Nature. Mais sa presence d'esprit inaltérable pendant l'opération , n'excluoit jamais de son cœur la compassion & la tendresse ; & dans tous les tems ses malades trouvoient en lui un consolateur.

Le Parlement , dont il avoit éprouvé la protection constante , lui rendit encore justice ; il y trouva un défenseur dans un Magistrat (*) dont la pénétration fait démasquer l'imposture , & dont la majestueuse éloquence , employée efficacement à soutenir les opprimés , honore le ministere dont il est revêtu. Un tableau de M. le Cat , tel qu'il avoit été toute sa vie , constamment guidé par des principes de zele & d'honneur , mis en parallele avec les couleurs odieuses dont on s'efforçoit de le noircir , opéra sa justification : la Cour qui connoissoit la noblesse de ses sentimens & l'intégrité de sa conduite , le reconnut avec joie

(*) M. De Grécourt , Avocat Général.

dans le portrait fidele qui lui étoit présenté, & l'envie & la calomnie furent pour M. le Cat ce qu'elles sont souvent pour les Grands-hommes, un nouveau sujet de triomphe.

Il sçut éviter l'écueil de la vengeance, il ne céda pas à cette foiblesse de la fierté victorieuse qu'on a eu la barbarie de nommer le plaisir des Dieux. Si la vengeance est réservée à l'Être suprême, ce ne peut être que comme un acte de Justice, & parce qu'un Être entièrement pur a seul le droit d'être sévere.

L'unique moyen qu'il employa pour se venger de ses ennemis fut de les aimer, de les soulager dans leurs peines, de les assister dans leurs besoins sans leur faire sentir le poids des bienfaits qu'il répandoit sur eux, de les protéger même, & de supplier pour écarter de dessus leur tête les châtimens dus à leur injustice.

Ce qu'il avoit le plus à cœur, ce qu'il recommandoit à ses Eleves avec le plus d'instances étoit le rigoureux emploi du tems, de ce trésor inestimable, le seul qui soit en notre puissance, & dont nous faisons chaque jour une

dissipation volontaire & irréparable. Une grande partie de la vie se passe à mal faire , une plus grande à ne rien faire , la vie entière à faire autre chose que ce que l'on doit. L'occupation est le seul moyen de nous rendre utiles à nous-mêmes & aux autres. C'est semer pour recueillir avec usure , & ce n'est que par l'attention la plus constante & la plus scrupuleuse à faire du tems un emploi assidu , que M. le Cat à pu mettre au jour la quantité étonnante des Ouvrages qu'on lui doit , & former un nombre considérable d'Eleves habiles qui sont les dépositaires de sa doctrine , qui se font gloire de l'avouer pour leur Maître , & qui le faisant revivre parmi nous , autant qu'il est en eux , par la pratique de ses leçons , procurent à l'humanité affligée de sa perte , l'unique consolation qu'elle puisse recevoir.

Notre illustre Professeur avoit pour Amis & pour Correspondans les hommes les plus célèbres dans tous les genres. Sa maison étoit le rendez-vous général de tous les Gens de Lettres , de tous les Savans , de tous les Etrangers. Le Curieux y trouvoit un Cabinet d'Histoire Naturelle , le Chirurgien

une Salle d'Anatomie , le Phyficien
un Cabinet de Physique , le Savant
une riche Bibliotheque , tous acqué-
roient par sa conversation de nouvelles
lumieres.

En parlant de ses Cabinets , nous
avons fait le dénombrement de ses ri-
chesses. Il eut la douleur d'en voir con-
sumer une partie par l'incendie le
26 Décembre 1762. Pour juger de ses
regrets & de la valeur de cette perte,
écoutons ce qu'il dit lui-même au sujet
d'un Mémoire de trois volumes in-fo-
lio. » Il y avoit plus de vingt-cinq ans
» que j'avois commencé à remplir ces
» trois volumes , & on peut juger par
» le nombre d'années & par l'âge de
» vigueur où j'étois alors , combien il
» contenoit de choses sur toutes les ma-
» tieres..... Il y auroit de la folie à es-
» pérer de pouvoir jamais réparer cette
» perte , non plus que tant d'autres fai-
» tes dans le même incendie ; mais je
» pense que je puis , que je dois même
» continuer à travailler sur le même
» plan , rassembler toujours des maté-
» riaux , les donner même au Public ,
» enfin mourir les armes à la main com-
» me un brave Citoyen.

Sa santé épuisée par les fatigues & par l'étude étoit si délicate , que le régime le plus austere lui étoit devenu indispensable. Elle acheva de se détruire par la révolution que lui causa l'incendie de son Cabinet , par les suites funestes du peu de soin qu'il prit de sa santé dans ce moment critique ou toute autre attention cédoit à l'empressement de sauver ce qu'il estimoit plus que sa vie , & sur-tout par le travail qu'il entreprit pour réparer ses pertes. Enfin après avoir employé à l'étude tous les intervalles que lui laissoit une maladie longue & cruelle , il termina dans le sein de la Religion sa carrière philosophique. Il cessa de vivre ou plutôt de travailler le vingtieme jour d'Août 1768.

La veille de son décès , il écrivoit encore à M. Bertin , Ministre de la Province de Normandie , dont il éprouvoit la protection généreuse , & qui lui avoit obtenu ses Lettres de Noblesse. Instruit en 1766 que M. le Cat continuoit un Ouvrage commencé depuis longtemps , & qui le constituoit en des dépenses au-dessus de ses forces , ce digne Ministre obtint pour lui une gratifica-

tion de 6000 livres , & y joignit de ses propres fonds une pension annuelle de 1200 livres. Il a souvent honoré M. le Cat de lettres pleines de savantes réflexions sur les Ouvrages qu'il lui avoit présentés. C'est par ceux qui cultivent les Sciences , & qui en connoissent le prix qu'il est glorieux pour elles d'être protégées. Ils travaillent à la fois pour la gloire des Arts & pour l'utilité des hommes. Combien de Manuscrits précieux restent enfouis dans les Cabinets des Savants. Combien de Mines fécondes sont perdues à jamais , si par leur exploitation un Citoyen généreux ne fait jouir la Société des trésors qu'elles renferment.

De son mariage avec Marguerite Champoffin , de Rouen , il a laissé une fille mariée à M. David , Docteur en Médecine , Maître en Chirurgie & Membre de cette Académie. Il est connu par divers Ouvrages estimés sur la Physique & l'Anatomie. C'étoit par de semblables titres que M. le Cat pouvoit se déterminer , & ce choix de M. le Cat leur donne à son tour un nouveau lustre. M. David lui succede dans ses Pensions , & le remplace dans ses

fonctions de Lithotomiste de la Province, de Démonstrateur, & de Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, sur vivance que M. le Cat avoit eu la précaution de lui faire assurer.

Il avoit eu aussi celle de faire réserver un tiers des Pensions pour Madame sa Veuve, fidele compagne de ses exercices & de ses voyages, pour qui aucune de ses occupations n'étoit étrangere, & qui avoit adopté ses goûts & ses travaux de tous les genres. Digne Veuve de cet homme respectable, il n'est pas possible de rien ajouter aux soins qu'elle s'est donnés pour que la mémoire de son Mari fut honorée comme elle doit l'être. Alexandre vouloit qu'Apelle eut seul le privilege de le peindre. Il eût de même été flatteur pour elle que cet Eloge fut l'ouvrage d'une plume moins novice, d'une plume instruite par l'usage & par l'exercice à faire naître dans les ames des transports d'admiration, & à exciter dans nos cœurs attendris de justes regrets sur la perte d'un si Grand Homme. Nous sentons que nous sommes restés bien au-dessous du sujet, que nous en avons moins dit qu'il n'en reste à dire;

80 ELOGE DE M. LE CAT.

& nous laissons le soin de louer M. le Cat dignement aux Indigens qu'il a foulagés, aux Malades qu'il a guéris, aux Artistes qu'il a protégés, aux Maîtres qu'il a formés, à tous ceux enfin qui ont profité de ses lumieres & de ses bienfaits.

F I N.

EXTRAIT des Registres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

Du Mercredi 15 Novembre 1769.

Sur le rapport de Messieurs DE MIROMENIL & DAVID, Commissaires nommés pour l'examen de l'*Eloge de M. le Cat*, composé par M. BALLIERE DELAÏSMENT, alors Secrétaire perpétuel pour les Sciences, & lu par lui à la Séance publique du 2 Août de cette année, l'Académie a arrêté que cet Eloge sera imprimé au nom de la Compagnie, & sous le Privilege général qui lui a été accordé le 20 Août 1752, & enregistré sur le registre de la Chambre Royale des Libraires-Imprimeurs de Paris, n^o. 71. fol. 47. le 10 Novembre 1752.

Le Ch^r. DE LA MALTIERE, *Directeur.*

DE SAINT VICTOR, *Secrétaire des Sciences.*